



COMPTE RENDU

Réunion du COMITE DIRECTEUR du CD57 du 29 juin 2020 à 18h30

Visioconférence

Présents : Anneline GREVIN, Rémi HOSY, Julien MALTRY, Françoise NOMINE, Denis OMLOR, Gaëtan PETER, Christophe PORTE, Jérôme SANCHIS, Richard VIBERT

Excusés : Patrick BAYARD, Florian CONSTANTIN, Thierry CONSTANTIN, Françoise KLEIN-DEGAUGUE, Pierre KRUTTEN

Non Excusés : Erwan LECLEACH, Arnaud RONDU

Assiste : Stéphane LAMIRAND

La Présidente Françoise NOMINE remercie les personnes présentes et exprime les excuses des absents. Elle présente l'ordre du jour et propose le Responsable Associatif Stéphane LAMIRAND comme secrétaire de séance.

Point 1 : Infos de la Présidente

La Présidente Françoise NOMINE propose d'attendre les derniers retardataires pour aborder ce point et débute du coup par le Point 2 directement.

Point 2 : Point statistique

Richard VIBERT, le Secrétaire Général commente les statistiques licences au 10 juin. Il apparaît que celles-ci ont peu évoluées depuis l'arrêt de la saison mi-mars.

Les chiffres licences sont les suivants : 1393 licences traditionnels (-36) et 1403 licences promotionnelles (-113). Une saison donc en négative, qui peut cependant s'expliquer par la crise sanitaire.

Jérôme SANCHIS se permet d'intervenir pour indiquer que les chiffres ont dû augmenter depuis le 10 juin, le club de Maizières-lès-Metz ayant saisi des licences dernièrement.

Après vérification, les chiffres au 30 juin sont les suivants : 1394 licences traditionnelles et 1488 licences promotionnelles, soit seulement 63 licences de moins en global pour cette saison.

Françoise NOMINE et Stéphane LAMIRAND indiquent que les chiffres licences étaient favorables avant l'arrêt de la saison, et que nous aurions très certainement finis en positifs si nous avions pu terminer normalement.

Christophe PORTE complète en indiquant que malgré cette crise, le reste des départements du Grand Est sont très majoritairement en augmentation de licences.

Point 3 : Point financier

La Trésorière Générale Anneline GREVIN donne l'état des comptes du Comité Départemental à ce jour. Elle attend encore la saisie des dernières pièces pour se prononcer sur le résultat de cette saison.

Il est certain que l'annulation des WJC sera un manque à gagner important, mais nous devrions pouvoir limiter la casse.

Un bilan global sera fait par Anneline GREVIN dans le courant de l'été et communiqué, comme d'habitude, lors de l'Assemblée Générale.

Est évoqué le fond de solidarité mis en place par la LGETT et les Comités Départementaux, mais Françoise NOMINE propose de revenir sur ce sujet au moment des tarifs.

Point 4 : Calendrier Départemental

Stéphane LAMIRAND présente le calendrier prévisionnel de la prochaine saison.

La version adressée aux membres il y a quelques jours a depuis évolué, avec notamment l'intégration des regroupements « Groupe Moselle Détection » et des formations Initiateur de club.

Au regard de ce document, il est demandé à chacun de donner son avis sur certaines compétitions et leurs dates :

- Les challenges jeunes. Il est notamment acté de fixer le premier tour le 19 décembre, afin de proposer un rassemblement lors de la première phase.
- Le Trophée Poussins/Benjamins. Cette compétition lancée l'année dernière (et organisée en même temps que les finales départementales par classement) a rencontré un certain succès. Afin de faciliter son organisation et éviter une journée trop dense, il est proposé de la dissocier. Ainsi les Trophées

Poussins/Benjamins auraient lieu le samedi, et les FPC le dimanche. Avec possibilité bien évidemment qu'un seul et même club organise les deux compétitions, afin de mutualiser le montage et démontage de salle. Concernant le nombre de tables, 16 peuvent suffire le samedi, mais comme il en faudra au moins 20 le dimanche, le club a tout intérêt à monter une salle « complète » dès le premier jour.

- Les coupes départementales. Denis OMLOR s'engage à se rapprocher de Stéphane LAMIRAND pour valider le calendrier complet de cette compétition. A noter que les organisateurs prévus lors de la saison 2019/2020 seront prioritaires l'année prochaine, à condition de se positionner à nouveau.

Christophe PORTE prend ensuite la parole concernant les Championnats de Moselle individuels, prévus les 17 et 18 avril. Il s'agit de la date limite fixée par la Ligue. Il souhaite alerter sur le fait que ceux-ci auront lieu le même week-end qu'une journée de championnat national. Alors que le championnat régional aura lieu la semaine suivante. (Note : Ce point sera finalement réglé le lendemain, avec la publication d'un nouveau calendrier par la LGETT. La journée de championnat régional est finalement prévue les 17 et 18 avril, et la date limite pour les championnats départementaux est finalement décalée d'une semaine. Nous fixons donc les championnats de Moselle individuels les 24 et 25 avril.)

Stéphane LAMIRAND termine ce point calendrier en indiquant que la zone n'a pas encore fixé les dates des prochains Inter-Comités. Il indique également que le Championnat de France Handisport organisé par Maizières-lès-Metz, aura lieu du samedi 22 au lundi 24 mai. Le CD57 sera à nouveau partenaire de cet évènement.

Point 5 : Règlements sportifs 2020/2021

Concernant ce point sur les règlements sportifs, Stéphane LAMIRAND expose le document envoyé à tous les membres il y a quelques jours et soumet à leur approbation les modifications suivantes :

- Suppression de la notion de brûlage pour les challenges jeunes
- Refonte du règlement relatif au critérium départemental afin d'apporter les règles suivantes : Obligation pour les clubs de prévenir au plus tard 5 jours avant la compétition pour les non-participations, relégation pour les absences non-justifiées, possibilité pour le juge-arbitre de procéder à des repêchages pour assurer la présence d'au moins 12 joueurs par tableau.

Le deuxième point a notamment pour but de sensibiliser les clubs à une meilleure communication avant les compétitions suite à plusieurs abus lors des précédentes saisons.

Une communication sera faite en début de saison prochaine, notamment lors de l'Assemblée Générale.

L'ensemble des membres présents valident ces modifications et approuvent les règlements sportifs 2020/2021.

Françoise NOMINE prend ensuite la parole pour aborder l'organisation des Championnats de Moselle Vétérans qui possèdent un règlement à part. Depuis maintenant plusieurs saisons, le nombre de féminines inscrites est trop souvent insuffisant et oblige à une organisation qui bien souvent ne permet pas aux joueuses de disputer un nombre de rencontres suffisant ou en corrélation avec leur niveau.

Françoise NOMINE souhaite donc ouvrir un débat concernant le maintien des tableaux féminins. Ne pourrait-on pas envisager l'organisation de tableaux mixtes directement ?

Doit-on alors supprimer les titres féminins ? Ce qui est dommageable d'un point de vue de la promotion de la pratique féminine.

Françoise NOMINE et Stéphane LAMIRAND reviennent sur les exemples des précédentes éditions.

Plusieurs membres exposent leurs avis, avec plusieurs arguments intéressants.

Assez vite les membres s'accordent pour dire que cela dépend du nombre de féminines engagées. Il serait alors dommage de fermer la porte à des tableaux féminins les années où les féminines seraient plus nombreuses.

Il est ainsi décidé qu'en dessous de 4 joueuses dans un tableau, celui-ci est supprimé et les féminines sont reversées dans le tableau masculin correspondant à leur classement, qui deviendra mixte.

Point 6 : Statuts et Règlements

Il s'agit là d'un point uniquement informatif. Les membres ayant été destinataires des statuts et règlements votés lors de la dernière Assemblée Générale.

Stéphane LAMIRAND en profite pour rappeler que pour la prochaine Assemblée Générale, l'usage de la procuration ne sera plus possible. Seul le pouvoir (représentation par un autre licencié du même club) sera accepté.

Point 7 : Commission Technique

Françoise NOMINE donne la parole à Rémi HOSY et Jérôme SANCHIS pour aborder ce point.

7.1 Groupe Moselle Détection

Rémi HOSY revient dans un premier temps sur la saison écoulée. Il indique que tout s'est très bien passé pour cette deuxième saison, avec une fréquentation plus que correcte (moyenne de 15 jeunes à chaque séance), et des joueurs venus de l'ensemble du département.

Les retours des jeunes et des parents sont globalement positifs.

En raison du COVID, le souhait de dupliquer les séances à St Avold en fin de saison n'a pas pu être exaucé, mais cela reste à l'ordre du jour.

Rémi présente d'ailleurs le projet pour la saison 2020/2021, à savoir la tenue des deux premiers regroupements (septembre + stage octobre) à Maizières-lès-Metz, puis organisation en parallèle à Maizières-lès-Metz et à St Avold. Concernant l'encadrement, il est prévu que Rémi HOSY soit en charge des séances à St Avold, avec les entraîneurs du club local et possiblement un cadre technique extérieur.

A Maizières-lès-Metz, il nous faudra trouver des encadrants supplémentaires. Jérôme SANCHIS étant déjà en charge de l'encadrement de la section sportive. Richard VIBERT fait part de sa possible disponibilité et s'engage à étudier le calendrier avant de donner une réponse définitive.

Rémi HOSY termine en indiquant que le regroupement de mars ou avril sera peut-être organisé seulement à Maizières-lès-Metz pour proposer une journée de sélection pour les Inter-Comités.

Jérôme SANCHIS reconnaît que l'idée est très bonne, mais il alerte sur le besoin de trouver des encadrants supplémentaires (minimum de 5 cadres pour être fonctionnel) voire des relanceurs.

Stéphane LAMIRAND en profite pour indiquer qu'il a récemment sollicité Arthur TROCHIM (Faulquemont) et Quentin BIZOT (Thionville), afin de voir s'ils étaient disponibles pour le GMD, mais également pour l'encadrement de stages départementaux et de sorties (IJGE et Inter-CD).

Un appel sera fait aux clubs mosellans lors de la rentrée, afin de trouver d'autres profils intéressants.

7.2 Section Sportive départementale.

Jérôme SANCHIS revient sur le fonctionnement de la section sportive départementale qui connaissait sa deuxième saison d'existence. Les séances avaient lieu à Metz (trois fois) et à Maizières-lès-Metz (une fois).

Elle était composée de 5 joueurs du Collège Arsenal, avec la présence d'une lycéenne de Metz TT en plus.

Une des nouveautés de cette saison est l'intégration d'une préparatrice physique, en coopération avec le club de Metz. Son apport a été très positif pour les jeunes, malheureusement cette dernière se lance dans un nouveau projet professionnel et il va nous falloir réfléchir à son remplacement.

Un contact sera pris prochainement avec le nouveau préparateur physique du centre d'entraînement de Metz, afin de voir dans quelle mesure il peut s'intégrer à notre organisation.

Pour la rentrée 2020/2021 nous enregistrons deux départs (Edouard PORTE, qui continuera néanmoins à s'entraîner avec la section et Guillaume WEBER) et seulement une entrée, à savoir Benjamin ZANETTI de Montigny-lès-Metz. Nous avons proposé deux autres candidats qui n'ont malheureusement pas été retenus, l'un en raison de ses résultats scolaires et l'autre par manque de place à l'internat. En espérant que la situation se décante concernant cette dernière et qu'on puisse finalement l'intégrer.

Enfin plusieurs joueurs nous ont sollicité pour venir s'entraîner tous les mercredis après-midi avec la section. Nous avons répondu positivement à toutes ces demandes. Le groupe devrait donc être composé de 4 à 8 joueurs selon les jours.

L'encadrement restera inchangé pour l'année prochaine. Une réunion de coordination est prévue dans les prochains jours avec les deux clubs supports, afin de valider le fonctionnement.

Gaëtan PETER indique qu'il connaît un préparateur physique et qu'il pourra le contacter si besoin. Dans un premier temps, le CD57 va se rapprocher du club de Metz pour faciliter l'organisation.

7.3 Internationaux Jeunes du Grand Est

Pour conclure concernant la Technique, Stéphane LAMIRAND revient sur les Internationaux Jeunes du Grand Est auxquels la Moselle participait pour la première fois.

Il remercie le Comité Directeur d'avoir soutenu cette inscription, car, compte tenu de la suite de la saison, cela a permis d'éviter une année blanche pour les jeunes mosellans, d'un point de vue compétitions extérieures.

Il préconise de renouveler l'expérience fin 2020, car il s'agit d'une compétition peu onéreuse et à proximité. Il faudra réfléchir au nombre de jeunes convoqués, qui était peut-être un peu trop conséquent cette saison.

Point 8 : Commission Développement

8.1. Label Développement

Stéphane LAMIRAND revient sur le lancement récent du Label Développement. Le dispositif reste inchangé par rapport à la saison dernière, hormis quelques critères. Le dossier reste très succinct à compléter et la date limite a été fixée au 19 août prochain.

A ce jour un seul club a envoyé son dossier. Une relance sera faite très prochainement pour inciter les clubs à y répondre.

Christophe PORTE préconise de profiter de cette relance pour indiquer que, compte tenu de la crise sanitaire, nous serons plus flexibles sur les critères de sélection avec éventuellement une diminution du barème. Cela afin de faciliter l'obtention du Label pour le plus grand nombre de clubs.

Stéphane LAMIRAND rappelle que le dossier fait bien apparaître que les actions n'ayant pu avoir lieu mais déjà prévues par les clubs pourraient être prises en compte par ces derniers.

8.2. Actions Développement

Christophe PORTE souligne que la situation inédite ne permet pas de se projeter tout de suite sur les prochaines actions. Aucun contact n'a été pris avec le parc Walygator pour le traditionnel Waly'Ping.

Il revient sur l'annulation de l'animation dans le cadre du festival « Sur la Remorque du Pat » et sur l'absence d'animations par les clubs depuis mars.

Stéphane LAMIRAND informe que le CDOS a sollicité le CD57 pour l'organisation de la prochaine fête du sport. Celle-ci est prévue les 12 et 13 septembre à Metz, soit le même week-end que l'Assemblée Générale.

Le Comité s'est déjà engagé à être présent le samedi, mais il faudra trouver un club partenaire si nous souhaitons que le tennis de table soit représenté tout le week-end.

Etant donné que la manifestation a lieu 15 jours plus tôt que d'habitude, elle représente une vraie opportunité dans la recherche de nouveaux licenciés. Cela peut donc intéresser un club local.

Pour conclure ce point des échanges ont lieu sur le type de manifestations susceptibles de faire parler du Ping en Moselle. Sont notamment évoqués le Vital'Sport de Decathlon, l'organisation d'un record du monde, une animation dans un centre commercial.

Toutes ses opérations pourront faire l'objet d'un point lors de la prochaine réunion de la Commission Développement, afin de les mettre en place lors de la prochaine Olympiade.

8.3. Trophées des Dirigeants

Stéphane LAMIRAND informe les membres que les votes pour la campagne 2019/2020 sont clos. Il suggère de garder les résultats secrets jusqu'à l'Assemblée Générale, au cours de laquelle seront remis les Trophées.

Point 9 : Tarifs 2020/2021

Françoise NOMINE propose que le CD57 s'aligne sur la décision de la LGETT et gèle les tarifs pour la prochaine rentrée.

Elle indique également que le Comité a répondu favorablement à la LGETT pour la mise en place, avec l'ensemble des comités départementaux, d'un plan régional d'aide.

Celui-ci aura pour vocation d'aider les clubs pour le manque à gagner en fin de saison 2019/2020. Est également prévu le remboursement d'une partie des engagements pour le championnat par équipes.

Christophe PORTE détaille ce dispositif qui a été communiqué à l'ensemble des clubs par la Ligue :

<https://www.lgett.fr/clubs/infos-covid-19>

Cela représente pour le CD57, une aide de 3 100 €, pour un fond de solidarité de 72 000 €.

Pour le financer, nous avons trouvé une solution qui consiste à diminuer, l'an prochain, l'aide apportée à Metz et Maizières-lès-Metz dans le cadre du fonctionnement de la section sportive. Cette diminution correspondant à l'arrêt de l'activité en cette fin de saison 19/20.

Le CD57TT communiquera sur ce dispositif lors de la prochaine AG et accompagnera les clubs qui le souhaiteront.

Point 10 : Assemblée Générale 2020

Françoise NOMINE évoque l'organisation de la prochaine Assemblée Générale du CD57. Celle-ci est prévue le dimanche 13 septembre à Sarreguemines.

Une réunion téléphonique est prévue dans les prochains jours avec les dirigeants du club local afin de finaliser les détails de l'organisation. Une incertitude planant toujours sur le lieu exact. Le Cinéma prévu initialement impose de libérer les lieux pour 12h30, ce qui pourrait être problématique. Deux options sont à l'étude : l'organisation du pot de

l'amitié à la Mairie, situé à proximité. Ou alors l'organisation complète de l'Assemblée Générale au gymnase du club de Sarreguemines.

Enfin, en raison de la crise sanitaire, le traditionnel repas ne sera malheureusement pas organisé. Une solution alternative, uniquement pour les membres du Comité Directeur, reste néanmoins à l'étude.

Pour conclure, Françoise NOMINE reprecise que fin d'olympiade oblige, tous les membres du Comité Directeur sont démissionnaires et ils devront donc remplir la fiche de candidature qui paraîtra dans les prochains jours s'ils souhaitent se représenter pour un nouveau mandat.

Point 11 : Divers

Françoise NOMINE évoque la nécessité de procéder à un appel à candidatures auprès des arbitres et juges-arbitres de Moselle afin de former des JA 1 et JA2 et ainsi renforcer l'équipe actuelle qui officie sur les différentes compétitions départementales. Cela afin d'éviter de se retrouver d'ici quelques années en déficit.

Possibilité sera donnée aux clubs d'utiliser le dispositif Bourse d'aide ou encore le Label Développement pour financer une partie des formations.

Françoise NOMINE revient ensuite sur les infos de la Présidente prévues en début de réunion :

- Elle fait part de sa déception concernant la composition de l'équipe féminine de Metz TT à la rentrée prochaine. Celle-ci ne contient aucune Lorraine mais surtout aucune française. Elle s'interroge donc sur l'aide Haut-Niveau apportée par notre Comité.
- Elle termine avec un point concernant la prochaine élection fédérale et la candidature déclarée de Gilles ERB. A titre personnel, la Présidente informe qu'elle a fait part de son soutien pour ce candidat. Elle présente le site internet relatif à cette campagne et invite les membres qui le souhaitent à remplir la rubrique « nous soutenir ».

Avant de conclure, Christophe PORTE prend la parole pour officialiser sa candidature à la présidence de la LGETT, en vue des élections qui auront lieu le 25 octobre. Son projet et sa liste seront publiés au cours de l'été. Françoise NOMINE précisant que cette candidature a reçu le soutien de Pierre BLANCHARD et l'équipe actuelle.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la réunion est levée à 20h30.